

Flash info CSA Central

ACTE II : La CFDT-VNF POSE DES LIMITES

Dans l'attente de la parution de son prochain numéro de la newsletter « **Les Eaux nationales CSA Central de Mars 2026** », qui traitera de l'ensemble des points abordés lors de cette instance (Don de jours et SPSI), **la CFDT-VNF** souhaite informer rapidement l'ensemble des personnels des évolutions obtenues. Cette communication intervient dans un contexte où les inquiétudes sont fortes et légitimes sur **l'Acte II** et les travaux engagés sur les cahiers de filière.

➤ **Ce qu'il faut retenir**

Grâce à la mobilisation et aux interventions de **la CFDT-VNF** :

- le calendrier de **l'acte II** a été ralenti,
- **le passage en force de la création des directions nationales a été évité** et la réorganisation en deux temps a été abandonnée,
- un cadre de discussion plus solide a été imposé.

La synthèse du déroulé des échanges sur les cahiers de filière en CSA Central

➤ **Cahiers de filière : une première inflexion majeure obtenue**

Présentés comme structurants pour l'avenir de l'établissement, les cahiers de filière suscitent de nombreuses interrogations. Les retours des personnels sont clairs : manque de lisibilité, missions floues, impacts RH non précisés, crainte sur la reconnaissance des postes et l'évolution des métiers...

Comme nous l'avons rappelé en instance, ces documents **ne constituent ni un accord, ni un projet de réorganisation abouti**, mais une trajectoire encore incomplète, avec des zones d'ombre importantes.

Face à une méthode jugée trop rapide et insuffisamment concertée, **la CFDT-VNF** est intervenue fermement.

Résultat : plusieurs avancées concrètes ont été obtenues.

- Un **CSA sera dédié aux filières le 29 avril** avec un temps d'échange approfondi sur chacune des filières ;

- La possibilité pour les organisations syndicales de **se faire accompagner d'un expert pour chacune des filières** ;
- Des **réponses écrites de la direction en amont** du prochain CSA sur les questions recensées auprès des personnels et anonymisées par **la CFDT-VNF** ;
- La **poursuite des échanges après le CSA**, permettant des ajustements réels sans pour autant remettre en cause les grands arbitrages pris par la direction générale.

Ces avancées permettent enfin de poser un cadre de travail plus sérieux et plus respectueux des personnels.

➤ **Un point clé obtenu : fin de la logique de réorganisation en deux temps**

La direction envisageait une mise en œuvre progressive des directions nationales avec :

- un rattachement hiérarchique dès 2026,
- une définition des organisations en 2027.

Ce schéma, particulièrement anxiogène, revenait à demander aux personnels de changer de rattachement sans connaître leur avenir, les impacts sur leurs missions, la cotation de leur futur poste et les dispositifs d'accompagnement prévus.

En s'appuyant notamment sur le courrier de la Directrice générale transmis à la CFDT-VNF suite à son blocage du Conseil d'Administration le 8 décembre (voir pièce jointe) et sur la base de nos arguments exprimés en amont et pendant le CSA Central, **la CFDT-VNF a obtenu l'abandon de cette logique.**

Les évolutions **se feront en une seule étape cohérente sur 2027**, avec une visibilité complète.

C'est un point majeur pour éviter des réorganisations forcées, incompréhensibles et déstabilisantes.

➤ **Votre rôle dans les discussions à venir**

Nous vous l'avons dit, **un CSA Central dédié aux cahiers de filière est prévu le 29 avril 2026**. En amont de cette réunion, **la CFDT-VNF** synthétisera et anonymisera les nombreuses réactions et questions reçues par les personnels sur leur cahier de filière afin d'obtenir des réponses écrites de la direction avant le prochain CSA Central.

Nous remercions chacun des contributeurs dans ce délai aussi court.

Lors de ce CSA du 29 avril, les organisations syndicales pourront donc désigner un expert sur chacun des cahiers de filière. Ces experts pourront, sur un créneau horaire défini, participer au CSA en présentiel et/ou en Visio et ainsi se faire écho des remontées et réactions de toute ou partie de leur filière.

Aussi, parce qu'on ne parle jamais aussi bien de ce qu'on connaît parfaitement, si vous souhaitez participer aux échanges sur le contenu de votre cahier de

filière, n'hésitez pas et contactez-nous au plus vite ! Nous vous confirmerons la prise en compte de votre demande et dès que possible, le créneau horaire sur lequel vous serez conviés à nos côtés.

➤ **Une vigilance maintenue**

Malgré ces premières avancées, de nombreuses questions restent ouvertes :

- contenu réel des missions de demain,
- impacts sur les postes et les parcours professionnels,
- niveau de reconnaissance et de valorisation,
- équilibre entre ambitions affichées et moyens réels.

La CFDT-VNF continuera d'agir pour que les évolutions de l'établissement se fassent avec **transparence, cohérence et respect des personnels**.

**Continuez à nous faire remonter vos interrogations et vos situations.
C'est collectivement que nous pèserons sur la méthode et sur le contenu.**

Réorganiser n'est pas une fin en soi ! Cela ne doit jamais signifier fragiliser. Il est important de prendre le temps de concerter, de mesurer les impacts, de donner de la visibilité avant de s'engager dans une voie chaotique avec une destination incertaine.